



COMMUNIQUÉ INTERSYNDICAL DGAC

L'intersyndicale DGAC engagée pour un 1er mai de mobilisation exceptionnelle contre la réforme des retraites et pour la justice sociale

Trois mois durant, à l'occasion de douze journées interprofessionnelles de grèves et de manifestations et d'une multitude d'actions locales et sectorielles, des millions de travailleurs et de travailleuses, de jeunes et de retraité-es se sont mobilisés pour exprimer le rejet de la réforme des retraites portée par le gouvernement.

Le conseil constitutionnel a rendu son avis le 14 avril maintenant la mesure des 64 ans inscrite dans la réforme des retraites. Le peu d'ambitions qu'elle contenait sur l'emploi des seniors, le droit à l'information, la pénibilité pour les contractuels de la fonction publique ont disparu du texte final.

Dans les heures qui ont suivi, le président de la République a promulgué sa loi.

Pour autant, la **bataille n'est pas finie** : un nouvel avis du conseil constitutionnel doit être rendu **le 3 mai sur un nouveau Référendum d'initiative partagée (RIP)** et dans le même temps, le niveau de rejet de cette réforme ne faiblit pas.

Nos organisations syndicales appellent donc les personnels de la DGAC à participer massivement à la journée nationale et intersyndicale de manifestations et à faire de ce 1er mai une journée de mobilisation exceptionnelle et populaire contre la réforme des retraites et pour la justice sociale.